

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01066

Numéro SIREN : 533 128 294

Nom ou dénomination : CDI INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 07/07/2023 sous le numéro de dépôt B2023/009885

Désignation de l'entreprise		Société CDI INDUSTRIE		Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		5 CHEMIN DU MERON		38360 SASSENAGE	
Numéro SIRET *		53312829400014			
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12	
				Exercice N clos le 31122022	
				Exercice N-1 clos le 31122021	
				Net 3	
				Net 4	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Immobilisations incorporelles		010 26 000		012 26 000	
Fonds commercial *		014		016	
Autres *		028 25 460		030 20 485	
Immobilisations corporelles *		040 1 298 809		042 1 298 809	
Immobilisations financières * (1)		044 1 350 269		048 46 485	
Total I (5)		096 164 283		098 164 283	
Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052	
Marchandises *		060		062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
Créances (2)		068 134 100		070 134 100	
Clients et comptes rattachés *		072 28 293		074 28 293	
Autres * (3)		080		082	
Valeurs mobilières de placement		084 1 891		086 1 891	
Disponibilités		092		094	
Charges constatées d'avance *		096 164 283		098 164 283	
Total II		110 1 514 552		112 46 485	
Total général (I+II)		112		112 46 485	
				1 468 068	
				1 409 237	
PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *		120 430 117		430 117	
Ecart de réévaluation		124			
Réserve légale		126 26 758		24 902	
Réserves réglementées *		130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131 400 185		374 926	
Report à nouveau		134			
Résultat de l'exercice		136 90 820		37 115	
Subventions d'investissement		137			
Provisions réglementées		140 43 500		43 500	
Total I		142 991 380		910 560	
Provisions pour risques et charges		154			
Total II		156 37 046		70 601	
Emprunts et dettes assimilées		164			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166 12 295		7 514	
Fournisseurs et comptes rattachés *		172 427 347		420 562	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169 79			
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176 476 688		498 677	
Total général (I + II + III)		180 1 468 068		1 409 237	
REVENUS		193		195 2 870	
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an		182 17 448	
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		184 21 667	
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs		25 289			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B 2023

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A l'us du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise Société CDI INDUSTRIE

Néant

*

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le

Exercice N-1 clos le

		13 1 1 2 2 0 2 2					13 1 1 2 2 0 2 1				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210			6 324	
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214				
		services *			217		218	296 100		224 804	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222				
	Production immobilisée *						224				
	Subventions d'exploitation reçues						226				
	Autres produits						230	3 278		10	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	299 378		231 138	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234			5 984	
	Variation de stock (marchandises) *						236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238			4 301	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *						240			12 962	
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : - mobilier 651		- immobilier			242	21 138		28 899	
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle (CFE et CVAE) *		243	1 122		244	9 616		6 400	
	Rémunérations du personnel *						250	181 997		148 830	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	80 169		56 770	
	Dotations aux amortissements *						254	6 654		6 630	
	Dotations aux provisions						256			1 858	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259			262	2 357			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260							
Total des charges d'exploitation (II)							264	301 930		272 634	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	(2 553)		(41 496)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers						280	100 560		140 228	
	Produits exceptionnels						290	21 667			
	Charges financières						294	11 133		8 386	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			300	17 721		53 232	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348							
	Impôts sur les bénéfices *						306				
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)							310	90 820		37 115	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312	90 820	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318	44			
	Provisions non déductibles *						322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)						324	891			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330	450			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138		342	
DÉDUCTIONS	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	Divers* ZFANG (44 quinquies)	345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G						993			350	95 000
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		354	2 795	
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
	Déficits antérieurs reportables : *31.3.....7.6.3 dont imputés sur le résultat :								360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		372	2 795	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 468 067.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 296 100.00 Euros et dégageant un bénéfice de 90 819.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 869		
Matériel de transport	20 926		17 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	666		
TOTAL	25 460		17 295
Autres participations	1 293 600		
Autres titres immobilisés	5 056		153
TOTAL	1 298 656		153
TOTAL GENERAL	1 350 116		17 448

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			26 000	26 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 869	3 869
Matériel de transport		17 295	20 926	20 926
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			666	666
TOTAL		17 295	25 460	25 460
Autres participations			1 293 600	1 293 600
Autres titres immobilisés			5 209	5 209
TOTAL			1 298 809	1 298 809
TOTAL GENERAL		17 295	1 350 269	1 350 269

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 869			3 869
Matériel de transport	9 320	6 654	24	15 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	666			666
TOTAL	13 855	6 654	24	20 485
TOTAL GENERAL	13 855	6 654	24	20 485

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 654				
TOTAL	6 654				
TOTAL GENERAL	6 654				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	43 500				43 500
TOTAL	43 500				43 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	26 000				26 000
Sur comptes clients	2 357		2 357		
TOTAL	28 357		2 357		26 000
TOTAL GENERAL	71 857		2 357		69 500
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 357		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	134 100	134 100	
Personnel et comptes rattachés	927	927	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 516	1 516	
Groupe et associés	25 850	25 850	
TOTAL	162 393	162 393	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62	62		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	36 984	34 114	2 870	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 295	12 295		
Personnel et comptes rattachés	37 116	37 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 708	32 708		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 525	3 525		
Autres impôts taxes et assimilés	8 394	8 394		
Groupe et associés	344 997	344 997		
Autres dettes	608	608		
TOTAL	476 688	473 818	2 870	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 523			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	37 750			37 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS LEONE FROID	26 000			26 000	26 000
Total	26 000			26 000	26 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	134 100
Autres créances	1 487
Total	135 587

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
P.A.R - FILIALE - REDEVANCES DE GESTION	134 100
P.A.R - FILIALE - INTERETS COURUS	560
P.A.R - IJSS A RECEVOIR	927
Total	135 587

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières diverses	9 738
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 756
Dettes fiscales et sociales	60 658
Total	73 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES A PAYER - INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	62
CHARGES A PAYER - INTERETS COURUS SUR C.C FILIALES	9 738
CHARGES A PAYER - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	2 756
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	9 116
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES CHARGES SOCIALES	3 599
CHARGES A PAYER - ETAT CHARGES A PAYER	7 342
CHARGES A PAYER - PRIMES	28 000
CHARGES A PAYER - PRIMES CHARGES SOCIALES	12 601
Total	73 214

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 133	100 560
Dont entreprises liées	100 560	9 738

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	36 984
- EMP. CREDIT COOP 02/19-01/24	36 984
Total	36 984

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT COOP
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 36 984
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE LA SOUSCRIPTION AU CAPITAL
 : DE LA COOP. FINANCIERE SOMUDIMEC - 4956 €

**Société CDI INDUSTRIE
38360 SASSENAGE**

38360 SASSENAGE

[illegible]

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	377 500	377 500	377 500	377 500	377 500
Nbre des actions ordinaires existantes	31 250	31 250	31 250	31 250	31 250
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	274 969	283 000	211 609	231 128	296 100
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80 230	45 652	-1 537	71 602	95 117
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80 230	45 652	-3 190	37 115	90 820
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.57	1.46	-0.05	2.29	3.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.57	1.46	-0.10	1.19	2.91
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	164 470	164 660	127 099	148 830	181 997
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	69 508	74 418	49 745	56 770	80 169

CDI INDUSTRIE
Société par actions simplifiée
au capital de 377 500 euros
Siège social : 5 Chemin du Néron
38360 SASSENAGE
533 128 294 RCS GRENOBLE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 26 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 90 819,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	90 819,77 euros
A la réserve légale	4 540,99 euros

Solde	86 278,78 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 0,96 euros par action	
Le solde	56 278,78 euros
En totalité au compte « autres réserves »	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.



Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

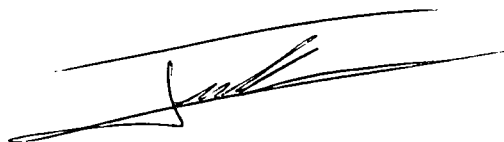
Exercice clos 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 10 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 juin 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Guillaume JULLIEN



CDI INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 377.500 euros

5 Chemin du Néron
38660 SASSENAGE
RCS GRENOBLE 533 128 294

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	26 000	26 000				
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 869	3 869				
	Autres immobilisations corporelles	21 591	16 616	4 975	11 605	-6 630	-57.13
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1 293 600		1 293 600	1 293 600		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	5 209		5 209	5 056	153	3.02
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	1 350 269	46 485	1 303 784	1 310 262	-6 478	-0.49
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	134 100		134 100	62 819	71 281	113.47
	Autres créances	28 293		28 293	32 683	-4 390	-13.43
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 891		1 891	3 474	-1 583	-45.57
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	164 283		164 283	98 976	65 308	65.98
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 514 552	46 485	1 468 068	1 409 237	58 830	4.17

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 377 500)	377 500	377 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	52 617	52 617		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	26 758	24 902	1 856	7.45
	Réserves statutaires ou contractuelles	400 185	374 926	25 259	6.74
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	90 820	37 115	53 705	144.70
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	43 500	43 500		
	Provisions réglementées				
	Total I	991 380	910 560	80 820	8.88
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
DETTE (I)	Total II				
Comptes de Régularisation	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	37 046	70 601	-33 556	-47.53
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	344 997	385 258	-40 262	-10.45
Comptes de Régularisation	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 295	7 514	4 781	63.63
	Dettes fiscales et sociales	81 743	34 164	47 579	139.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	608	1 140	-532	-46.68
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	476 688	498 677	-21 990	-4.41
	Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		1 468 068	1 409 237	58 830	4.17

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

473 818

461 693

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				6 324	-6 324	-100.00
Production vendue de biens						
Production vendue de services	296 100		296 100	224 804	71 296	31.71
Chiffre d'affaires NET	296 100		296 100	231 128	64 972	28.11
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 357		2 357	
Autres produits			921	10	911	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			299 378	231 138	68 240	29.52
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises				5 984	-5 984	-100.00
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements				4 301	-4 301	-100.00
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				12 962	-12 962	-100.00
Autres achats et charges externes *			21 138	28 899	-7 761	-26.86
Impôts, taxes et versements assimilés			9 616	6 400	3 216	50.26
Salaires et traitements			181 997	148 830	33 167	22.28
Charges sociales			80 169	56 770	23 399	41.22
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			6 654	6 630	24	0.36
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 858	-1 858	-100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 357		2 357	
Total des Charges d'exploitation (II)			301 930	272 634	29 297	10.75
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-2 553	-41 496	38 943	93.85
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	100 000	140 000	-40 000	-28.57
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	560	228	332	145.40
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	100 560	140 228	-39 668	-28.29
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	11 133	8 386	2 747	32.76
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	11 133	8 386	2 747	32.76
2. Résultat financier (V-VI)	89 427	131 842	-42 415	-32.17
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	86 875	90 347	-3 472	-3.84
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	21 667		21 667	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	21 667		21 667	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	450	130	320	246.15
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	17 271	27 102	-9 831	-36.27
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		26 000	-26 000	-100.00
Total VIII	17 721	53 232	-35 511	-66.71
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 945	-53 232	57 177	107.41
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	421 605	371 366	50 239	13.53
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	330 785	334 252	-3 467	-1.04
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	90 820	37 115	53 705	144.70

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

651 7 808

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 468 067.54 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 296 100.00 Euros et dégageant un bénéfice de 90 819.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	26 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 869		
Matériel de transport	20 926		17 295
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	666		
TOTAL	25 460		17 295
Autres participations	1 293 600		
Autres titres immobilisés	5 056		153
TOTAL	1 298 656		153
TOTAL GENERAL	1 350 116		17 448

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			26 000	26 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			3 869	3 869
Matériel de transport		17 295	20 926	20 926
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			666	666
TOTAL		17 295	25 460	25 460
Autres participations			1 293 600	1 293 600
Autres titres immobilisés			5 209	5 209
TOTAL			1 298 809	1 298 809
TOTAL GENERAL		17 295	1 350 269	1 350 269

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	3 869			3 869
Matériel de transport	9 320	6 654	24	15 950
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	666			666
TOTAL	13 855	6 654	24	20 485
TOTAL GENERAL	13 855	6 654	24	20 485

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	6 654				
TOTAL	6 654				
TOTAL GENERAL	6 654				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	43 500				43 500
TOTAL	43 500				43 500

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles	26 000				26 000
Sur comptes clients	2 357		2 357		
TOTAL	28 357		2 357		26 000
TOTAL GENERAL	71 857		2 357		69 500
Dont dotations et reprises d'exploitation			2 357		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	134 100	134 100	
Personnel et comptes rattachés	927	927	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 516	1 516	
Groupe et associés	25 850	25 850	
TOTAL	162 393	162 393	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	62	62		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	36 984	34 114	2 870	
Fournisseurs et comptes rattachés	12 295	12 295		
Personnel et comptes rattachés	37 116	37 116		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	32 708	32 708		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 525	3 525		
Autres impôts taxes et assimilés	8 394	8 394		
Groupe et associés	344 997	344 997		
Autres dettes	608	608		
TOTAL	476 688	473 818	2 870	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 523			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	37 750			37 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS LEONE FROID	26 000			26 000	26 000
Total	26 000			26 000	26 000

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	134 100
Autres créances	1 487
Total	135 587

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des produits à recevoir

	Montant
P.A.R - FILIALE - REDEVANCES DE GESTION	134 100
P.A.R - FILIALE - INTERETS COURUS	560
P.A.R - IJSS A RECEVOIR	927
Total	135 587

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	62
Emprunts et dettes financières diverses	9 738
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 756
Dettes fiscales et sociales	60 658
Total	73 214

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Détail des charges à payer

	Montant
CHARGES A PAYER - INTERETS COURUS SUR EMPRUNT	62
CHARGES A PAYER - INTERETS COURUS SUR C.C FILIALES	9 738
CHARGES A PAYER - FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	2 756
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES	9 116
CHARGES A PAYER - CONGES PAYES CHARGES SOCIALES	3 599
CHARGES A PAYER - ETAT CHARGES A PAYER	7 342
CHARGES A PAYER - PRIMES	28 000
CHARGES A PAYER - PRIMES CHARGES SOCIALES	12 601
Total	73 214

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	11 133	100 560
Dont entreprises liées	100 560	9 738

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts et dettes financières divers :	36 984
- EMP. CREDIT COOP 02/19-01/24	36 984
Total	36 984

Détail des dettes garanties par des sûretés réelles

Emprunt du : CREDIT COOP
 Montant initial de cette garantie : 165 000
 Montant restant dû en capital : 36 984
 Date de fin d'échéance de la garantie : 31/01/2024
 Nature de la sûreté réelle : NANTISSEMENT DE LA SOUSCRIPTION AU CAPITAL
 : DE LA COOP. FINANCIERE SOMUDIMEC - 4956 €

**Société CDI INDUSTRIE
38360 SASSENAGE**

38360 SASSENAGE

[illegible]

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices
(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	3 77 500	3 77 500	3 77 500	3 77 500	3 77 500
Nbre des actions ordinaires existantes	31 250	31 250	31 250	31 250	31 250
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	274 969	283 000	211 609	231 128	296 100
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80 230	45 652	-1 537	71 602	95 117
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	80 230	45 652	-3 190	37 115	90 820
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	2.57	1.46	-0.05	2.29	3.04
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2.57	1.46	-0.10	1.19	2.91
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	4	4	3	3	3
Montant de la masse salariale de l'exercice	164 470	164 660	127 099	148 830	181 997
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	69 508	74 418	49 745	56 770	80 169

CDI INDUSTRIE
Société par Actions Simplifiée

5 Chemin du Néron
38360 SASSENAGE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société CDI INDUSTRIE SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CDI INDUSTRIE SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne le paragraphe « Complément d'informations relatif au bilan » de l'annexe des comptes qui expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres immobilisés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'autre d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente arrêté le 9 juin 2023 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Grenoble, le 16 juin 2023

Le Commissaire aux Comptes

Jean-Paul PEPIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke.